

Conférence annuelle de la DGI

Problématique de la mise en palce du cadastre au Burkina Faso: état des lieux et perspectives.

Rôle et place du cadastre dans le processus de sécurisation foncière en milieu urbain et en milieu rural

Panel N°3 Présenté par : Basile DARGA

PLAN

Rôle et place du cadastre dans le processus de sécurisation foncière en milieu urbain et en milieu rural

I-DEFINITION ET MISSION DU CADASTRE

II- IMMATRICULATION FONCIERE

Rôle et place du cadastre dans le processus de sécurisation foncière en milieu urbain et en milieu rural

Définition et Objet

- Inventaire de la propriétaire foncière et immobilière
- Préciser indications relatives à la propriété, aux droits réels , à la contenance et à l'affectation

I/MISSIONS DU CADASTRE

1 Mission technique:

- Confection, mise à jour et informatisation du plan cadastral
- Suivi des levées à grande échelle

Résultat: Permet de déterminer les coordonnées des limites et contenance. Elle prévient les litiges liées aux limites et à la contenance des propriétés

2 Mission fiscale:

- Déterminer les bases d'imposition des taxes et impôts fonciers sur les immeubles bâtis et non bâtis

I/MISSIONS DU CADASTRE

3 .Mission foncière : Identifier et décrire les immeubles

Résultat: identification des propriétaires; titulaires du droit

4 .Mission Juridique : Attester les droits de propriété ou d'occupation en ce qui concerne les limites et les contenances des immeubles

5 .Mission documentaire: Archivage et mise à la disposition des usagers des informations fiscales et foncières

Remarque : L'immatriculation cadastrale donne un identifiant unique à chaque terre , base de l'enregistrement des droits dans le livre foncier

II-IMMATICULATION FONCIERE

Les grandes dates

- ❑ **1906:** Introduction du régime foncier réglementaire par le décret du 24 juillet 1906 en AOF et AEF
- ❑ **1932:** Complément de la législation foncière par le décret du 26 juillet 1932
- ❑ Le régime de l'immatriculation ou des livres fonciers: premier système foncier complet appliqué en A.O.F et d'A.E.F.
- ❑ Les textes nationaux: Loi 77/60AN , RAF

II-MMATRICULATION FONCIERE

LES GRANDES ETAPES

- La saisine du receveur
- **LE BORNAGE : Sans bornage, point d'immatriculation**
- **Copie du Titre foncier**
- Formalité de l'immatriculation = Création du Titre foncier

Autres opérations avec un rôle essentiel du Cadastre

- Bornage Morcellement
- Bornage fusion
- Mise à jour du plan cadastral

PERSPECTIVES

LA MODERNISATION DU CADASTRE:
NECESSITÉ ET URGENCE !

Pour preuve ,

LA MODERNISATION DU CADASTRE: NECESSITÉ ET URGENCE !



LA MODERNISATION DU CADASTRE: NECESSITÉ ET URGENCE !



LA MODERNISATION DU CADASTRE: NECESSITÉ ET URGENCE !



LA MODERNISATION DU CADASTRE: NECESSITÉ ET URGENCE !



PERSPECTIVES



CONCLUSION

Cadastre = Sécurité foncière = confiance = crédit = financement de l'économie = impôts = financement du développement

Cadastre =infrastructure de développement

